



# la LETTRE

## du GÂTINAIS EN BOURGOGNE

### Bulletin d'informations de l'intercommunalité

N° 16 – ÉTÉ 2015

# Editorial

### L'enfance et la jeunesse au cœur du dispositif intercommunal

Dans le cadre de ses compétences déléguées par les communes, la communauté de communes a placé l'enfance et la jeunesse au cœur de ses préoccupations en développant des actions majeures à destination des plus jeunes.

Quatre actions sont proposées aux familles du territoire depuis de nombreuses années : l'École de Musique, de Danse et d'Art Dramatique, l'accueil de Loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans, l'Accueil Jeunes pour les 12/17 ans et enfin l'école multisport pour les 6/12 ans.

Les services proposés par la communauté de communes permettent d'élargir l'offre sportive, culturelle et de loisirs développée par le monde associatif sur le territoire local.

L'objectif soutenu est d'ouvrir des espaces (lieux) et des temps (au cours de l'année scolaire ou durant les vacances) privilégiés de découverte, d'apprentissage, de prise de responsabilité, de pratiques d'activités de qualité, de développement de l'autonomie et de créativité dans des contextes ludiques pour les enfants et adolescents.

L'après-midi porte ouverte du 10 juin sera l'occasion pour vous de venir découvrir ou réinscrire vos enfants à l'un ou l'autre des services.

Henri de RAINCOURT

*Président de la Communauté de Communes du Gâtinais*



10 juin 2015

**PORTES OUVERTES**



### Ecole de musique, Centre de loisirs, Accueil jeunes, Ecole multisports

Le mercredi 10 juin, de 14h00 à 17h00, au gymnase de Saint Valérien, venez découvrir, en famille les activités organisées, toutes l'année, en direction des jeunes (3/17 ans).

Plusieurs ateliers de pratiques autour de la musique, du sport et de l'animation vous seront proposés.



Entrée gratuite



ETE 2015

## Des activités variées, ludiques et enrichissantes pour tous

Gâti'Vac et l'Accueil Jeunes ouvriront leurs portes du 6 juillet au 28 août 2015 au collège de Saint Valérien, comme tous les ans, sauf durant la dernière semaine d'août pendant laquelle sera organisé un camp délocalisé pour toutes les tranches d'âge.

### Gâti'Vac : 3/12ans



Les activités proposées s'organiseront autour de trois axes :  
Les activités hebdomadaires, les temps forts et les camps.

#### *Les activités hebdomadaires :*

Le matin les animateurs proposeront quotidiennement des activités différentes (manuelles, sportives, artistiques, culturelles, d'expression...). Les enfants s'inscriront selon leur choix. Les après-midi les animations seront suivies sur la semaine, sous forme de « mini-stages », afin de pouvoir approfondir le contenu des différents thèmes abordés. Ces « mini-stages » pourront être délocalisés vers des prestataires des environs ou pourront faire appel à des intervenants extérieurs.

Le choix des « mini-stages » par les enfants se fera lors des inscriptions formalisées au bureau.

#### *Les temps forts:*

Une fois par semaine ces temps forts seront dévoués à une activité exceptionnelle pour tous, sous forme de sortie ou de journée à thème avec intervenant.

#### *Les camps:*

Les primaires se verront proposer un camp sur juillet et un camp fin Août.

### Accueil Jeunes (12/17ans)

Sur la même période des activités en direction des adolescents seront mises en place sous forme de journées à thème ou de camps. Elles permettront aux jeunes de découvrir des activités exceptionnelles comme la moto, l'accrobranche, le canoë, mais aussi de se retrouver pour des moments conviviaux autour de soirées jeux vidéo ou poker.

Ils seront amenés à découvrir une partie de notre territoire en participant aux « Spotivommunes », raid vtt avec chaque jour une destination différentes sur les communes de la Communauté. Arrivés à destination, ils pratiqueront des activités sportives ouvertes aussi aux jeunes des villages destination.



Les inscriptions à Gâti'Vac et à l'accueil jeunes se dérouleront courant juin.

N'hésitez pas à venir vous renseigner :

- ✉ : Communauté de Communes du Gâtinais 6 rue Danton, 89690 CHEROY
- ☎ : 03.86.97.53.42 / 03.86.97.42.21 / 07.61.84.42.21
- @ : [laurentpostigo@gatinais-bourgogne.fr](mailto:laurentpostigo@gatinais-bourgogne.fr), [helencasado@gatinais-bourgogne.fr](mailto:helencasado@gatinais-bourgogne.fr)

## Un nouveau coordinateur du service enfance/jeunesse à la CCGB : Laurent POSTIGO



Afin de pallier au départ de Nathalie CORSARO, Laurent POSTIGO est arrivé à la Communauté de Communes du Gâtinais le 19 mars dernier. Doté de brevets d'Etat en tennis de table et en sport pour tous, Laurent POSTIGO est un homme de terrain qui possède plus de 10 ans d'expérience en tant que directeur du service des sports, de la jeunesse et de la vie associative de Paron. Dernièrement, il était en charge de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et de son suivi, ainsi que de la coordination d'actions entre le sport et l'accueil de loisirs.

## Ecole de musique - Rentrée sept. 2015



**Vous aimez la musique, vous voulez essayer les instruments de musique...**

L'école de musique vous propose 3 lieux de cours en fonction des disciplines : Chéroy, Naily, Saint-Valérien.

**Eveil musical** (à partir de 4 ans) 45 € par an.

**Atelier découverte de la musique** (à partir de 5 ans) 45 € par an.



**Cours d'instruments, formation musicale et chorale, orchestre, musique d'ensemble, cours adultes.** (à partir de 6 ans) de 104 € à 133 € par trimestre.

- ✉ : Ecole de musique de la Communauté de Communes du Gâtinais 6 rue Danton, 89690 CHEROY
- ☎ : 06.71.35.15.92
- Renseignements : <http://www.gatinais-bourgogne.fr/tourisme-loisirs>

a w

## Ecole multisports

**L'école multisports est un lieu de découverte et d'initiation sportive.**

Cette école s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans ; elle est mise en place toute l'année sauf pendant les périodes scolaires.

Des cycles de 4 semaines sont respectés par les éducateurs diplômés, ce qui permet aux enfants de découvrir différents types de pratiques sportives et de s'orienter éventuellement par la suite vers un club sportif.



Ces éducateurs proposent des activités : Athlétisme, Handball, Lutte, Football, Tennis, Rugby, Tennis de table, Gymnastique, Badminton, Sarbacane / Fléchette, Cirque, Ultimate et Basket-ball.

82 enfants fréquentent l'école « Multisports » sur 4 sites : Chéroy, Egriselles le Bocage, Saint Valérien et Villethierry.



# Le jardin et les pesticides

La France est le 1<sup>er</sup> pays consommateur de pesticides en Europe avec 64 000 tonnes en 2012. Si l'agriculture est la principale utilisatrice de ces produits, les collectivités locales, les gestionnaires d'infrastructures (routières, ferroviaires) en font aussi usage pour l'entretien des espaces verts et la voirie.



Les jardiniers amateurs sont aussi concernés.

Ils utilisent souvent les désherbants sans soupçonner les conséquences et les impacts de leurs pratiques sur leur santé, l'environnement et l'eau. Sans le savoir, ils contribuent à la pollution de l'eau et des sols.

Si les zones non agricoles ne représentent que 5% du territoire français, le risque environnemental y est beaucoup plus important. Les désherbants appliqués sur des surfaces imperméables (allée, dallage, terrasse) sont sujettes au ruissellement et entraînent une dégradation rapide de la qualité de l'eau.

En effet, derrière un fossé, un trottoir, il y a toujours une rivière. Derrière les rivières et la nappe phréatique, il y a nécessité d'approvisionner la population en eau potable.

De plus, la pollution de l'eau par les pesticides coûte cher à la collectivité et au final à l'usager. Le SIVOM a dû s'équiper en unités de traitement pour pouvoir continuer à délivrer une eau respectant les normes de potabilisation.

*Réduisons ensemble l'usage des phytosanitaires. C'est une responsabilité partagée et l'affaire de tous agriculteurs, collectivités, particuliers.*

## Quelques techniques alternatives de désherbage simples et efficaces

Pour les entrées de garage, terrasses, cours et allées :

- Le désherbage à l'eau bouillante de cuisson. Pour être efficace, il doit intervenir une 1<sup>ère</sup> fois dès la fin de l'hiver.
- Le désherbage au nettoyeur à haute pression.
- Combler les joints des pavés avec du joint polymère.
- Limiter les surfaces gravillonnées plus difficiles à entretenir ou installer des bâches ou des feutres de jardin sous les gravillons.
- Laisser l'herbe pousser entre les dalles, c'est plus esthétique et un passage au rotofil permettra d'entretenir facilement l'enherbement.

## Le saviez-vous ?

La loi Labbé du 10/02/14 interdit d'ici 2022 la vente et l'utilisation de produits phytosanitaires dans les jardins des particuliers.

Elle interdit l'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités dans les espaces verts publics à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## En chiffres :

- 17 millions de jardiniers amateurs : des français qui jardinent pendant leur temps libre
- 10 millions de Français entretiennent un potager.
- 37% des Français passent au moins 2 h par semaine dans leur jardin.

## Les usages de pesticides chez les jardiniers amateurs

- 4500 tonnes utilisées en 2012
- Les  $\frac{3}{4}$  sont des herbicides, utilisés pour désherber
- Les autres produits sont utilisés contre : les moisissures, les champignons (fongicides : 11%) les insectes et araignées (insecticides et acaricides : 6%) autres : 7%



Pour les pelouses :

Adopter la tonte haute (6 à 8 cm) qui renforce l'enracinement et la résistance à la sécheresse du gazon. Cela permet également d'empêcher la germination de graines indésirables et le développement excessif de la mousse.

## Comment agir pour éviter l'emploi des pesticides ?

### • En adoptant de bonnes pratiques.

Le désherbage thermique est une solution efficace pour l'entretien des terrasses et trottoirs. L'eau de cuisson (bouillante) permet d'éliminer les petites plantes. Pour les massifs de fleurs, les paillasses empêchent la levée des mauvaises herbes et maintiennent l'humidité au pied des plantes. Les plantes couvre-sol (petite pervenche, sédum, lamier..) permettent également de limiter la pousse des mauvaises herbes.



### • En respectant la réglementation.

Depuis 2006, il est interdit de pulvériser des produits phytosanitaires à moins de 5 mètres d'un point d'eau (rivière, canal, ..). Cette interdiction concerne tout utilisateur de pesticides : particuliers, agriculteurs, collectivités... Ne pas traiter les caniveaux, avaloirs, bouches d'égouts ni les fossés (même à sec).

Pour en savoir plus : **Guide pour jardiner plus nature**, édité par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

[http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/14072\\_Jardiniers\\_brochure2014.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/14072_Jardiniers_brochure2014.pdf)



## Quelles sont les précautions à prendre lors de l'utilisation de pesticides ?

Pour votre santé :

- **Utiliser des équipements de protection adaptés** : gants systématiquement et en cas de besoin : combinaison, bottes, gants en nitrile, lunettes, masque...
- **Laver ses gants et se laver les mains** après chaque traitement
- **Ne pas traiter en cas de vent**, pour éviter d'entrer en contact avec le produit

Pour l'environnement :

- **Respecter la dose et ne pas mélanger les produits** : Les pesticides sont élaborés pour être efficaces à la dose indiquée sur l'emballage. Toute augmentation de la dose ou tout mélange de produits entre eux augmente les risques pour la santé et pour l'environnement.
- **Suivre le mode d'emploi**, ex. éviter que le produit ne « ruisselle » sur les plantes
- **Ne pas traiter en cas de vent** pour éviter la dispersion du produit dans l'environnement
- **Ne pas utiliser les pesticides à moins de 5 mètres d'un point d'eau**
- **Traiter correctement les déchets de pesticides** :
  - Après utilisation, le produit restant et non utilisable doit être mis dans une bouteille et amené à la déchetterie (et non jeté dans l'évier ou la nature)
  - Avant de jeter le bidon en déchetterie le rincer deux fois et l'utiliser pour pulvériser la bouillie de traitement.

# Le jardin et les pesticides

Les pesticides ne sont pas anodins, ces pictogrammes indiquent les risques des différents produits.



Je tue



J'irrite



Je suis cancérogène



Je ronge



Je fais flamber



Effets néfastes en milieu aquatique.



Je flambe

## QUESTIONS FREQUENTES :

### Comment est surveillée la qualité de l'eau en France ?

L'eau potable est le produit alimentaire le plus contrôlé en France : plus de 60 paramètres définissent sa qualité sanitaire. Elle fait l'objet d'une surveillance tout au long de son acheminement, de sa production jusqu'à votre robinet. Les analyses de contrôle sont effectuées par les autorités sanitaires (Agences Régionales de Santé ou ARS) et par Véolia pour ce qui concerne les 20 communes du SIVOM du Gâtinais.



### *Le calcaire, un élément naturel de l'eau :*

Toutes les eaux contiennent naturellement du calcaire. Plus ou moins selon les sols des régions. Plus la quantité de calcaire est importante plus l'eau est dite "dure".

### *Le calcaire n'est pas dangereux pour la santé.*

Au contraire, dissout dans l'eau, il apporte calcium et magnésium nécessaires à la croissance et à un squelette solide. L'eau du robinet peut apporter de 15 à 20% des besoins quotidiens.

*Il est possible de limiter l'entartrage en réglant vos appareils ménagers autour de 60° C (Les dépôts de calcaire se font à haute température), en utilisant des produits anticalcaires et si l'eau est vraiment très dure, en installant un adoucisseur agréé par le ministère de la Santé.*



Sivom et Communauté de  
Communes du Gâtinais en Bourgogne

6, rue Danton - 89690 Chéroy

Tél. : 03 86 97 71 94 - Fax : 03 86 97 70 22

contact@gatinais-bourgogne.fr - www.gatinais-bourgogne.fr



GÂTINAIS EN BOURGOGNE

Bulletin d'informations de l'Intercommunalité

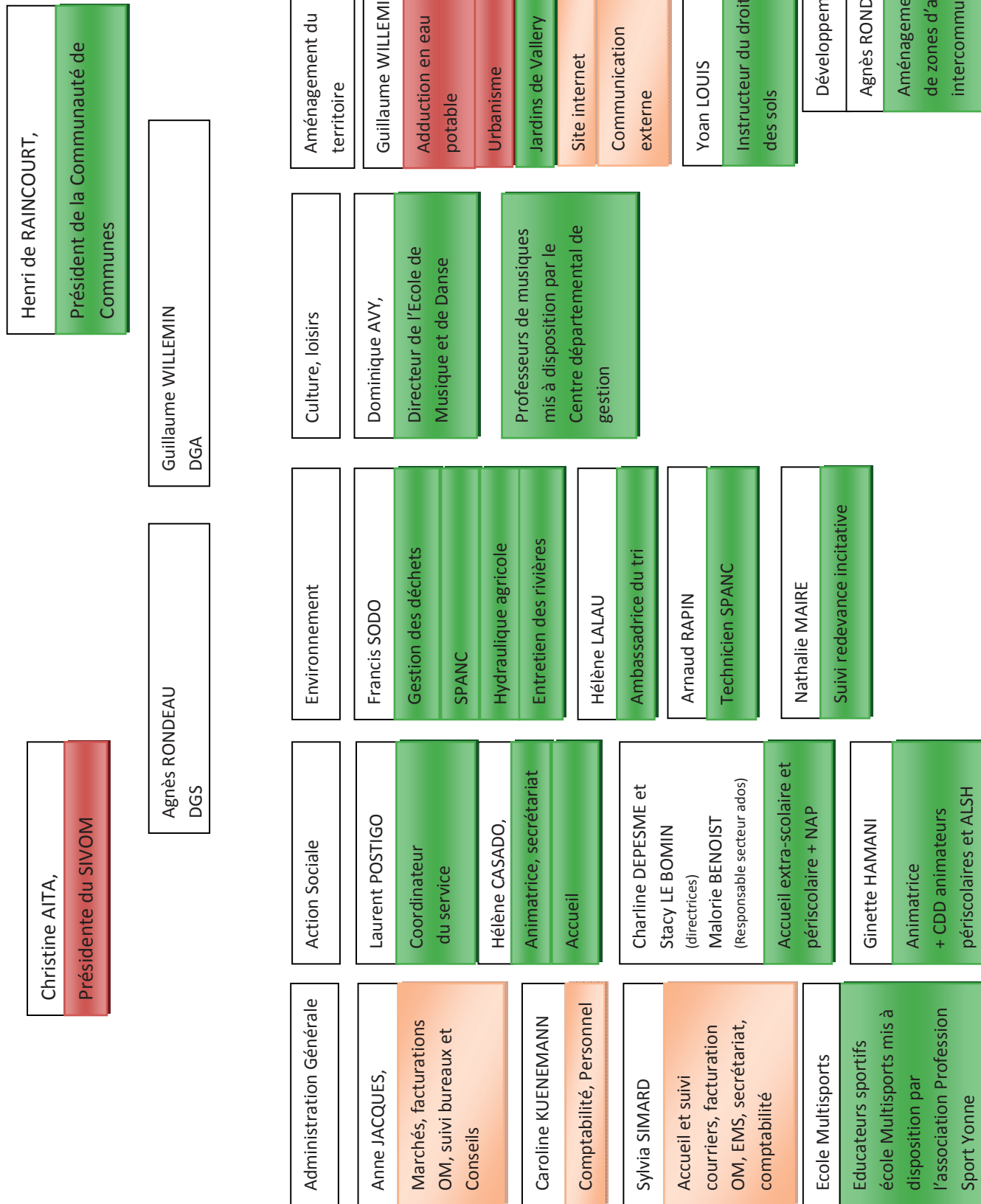
Directeurs de la Publication : Henri de RAINCOURT - Christine AITA

Conception, Réalisation & Impression : Imprimerie Barré 03 86 65 93 01

Imprimé sur un papier « green », Recyclé à 60 %

ISSN 2275-4598

# Organigramme du SIVOM et de la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne



Cette année, le 8 août, l'association des amis des jardins vous propose d'assister à un concert de jazz et trompes dans l'église de Vallery puis à un barbecue au son des trompes dans les jardins.

Réservez vite votre soirée du 8 août !



Du 6 juillet au 14 août 2015, le Conseil général offrira aux jeunes de 6 à 16 ans la possibilité de pratiquer gratuitement des activités sportives originales sur de nombreuses communes rurales du département. Yonne Tour Sport sera présent sur le Gâtinais en Bourgogne le lundi 15 juillet 2015, à Saint-Valérien de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Les activités proposées et encadrées par des professionnels : trampoline, giro bulle, murs d'escalade, tumbling, tir à l'arc, BMX, trickey, quad, karting, water ball, ...  
Pour tous renseignements : [www.yonne.com](http://www.yonne.com) ou 03.86.72.86.11



GÂTINAIS EN BOURGOGNE

## NOS MÉDECINS

- Docteur DIGUE 16 grande rue - Egriselles le Bocage ..... 03 86 86 00 01
- Docteur GIBERT 2 rue Jean Moulin - Chéroy ..... 03 86 97 50 04
- Docteur HEBRAS 45 grande rue - Nailly ..... 03 86 97 02 77
- Docteur POPOVICI 43 rue de la république - Saint-Valérien ..... 03 86 88 60 12
- PÔLE de SANTÉ 5 place de l'église - Domats ..... 09 72 43 30 03

## NOS PHARMACIES DE GARDE

- du vend. 05/06 au vend. 12/06 - Phie FILAINE 03 86 67 15 01 Pont/Yonne
- du vend. 12/06 au vend. 19/06 - Phie du GÂTINAIS 03 86 88 60 04 Saint Valérien
- du vend. 19/06 au vend. 26/06 - Phie BERTEIGNE 03 86 97 52 54 Chéroy
- du vend. 26/06 au vend. 03/07 - Phie VENARD 03 86 66 20 30 Champigny
- du vend. 03/07 au vend. 10/07 - Phie de SERGINES 03 86 66 30 22 Sergines
- du vend. 10/07 au vend. 17/07 - Phie du VAL d'OREUSE 03 86 88 45 29 Thorigny/Oreuse
- du vend. 17/07 au vend. 24/07 - Phie SALAUN 03 86 66 83 37 Vinneuf
- du vend. 24/07 au vend. 31/07 - Phie d'EGRISSELLES 03 86 86 00 30 Egriselles le bocage
- du vend. 31/07 au vend. 07/08 - Phie BERTEIGNE 03 86 97 52 54 Chéroy
- du vend. 07/08 au vend. 14/08 - Phie TRUCHOT 03 86 67 19 00 Pont/Yonne
- du vend. 14/08 au vend. 21/08 - Phie FILAINE 03 86 67 15 01 Pont/Yonne
- du vend. 21/08 au vend. 28/08 - Phie du GÂTINAIS 03 86 88 60 04 Saint Valérien
- du vend. 28/08 au vend. 04/09 - Phie du CENTRE 03 86 66 42 53 Villeneuve la Guyard
- du vend. 04/09 au vend. 11/09 - Phie VENARD 03 86 66 20 30 Champigny
- du vend. 11/09 au vend. 18/09 - Phie de SERGINES 03 86 66 30 22 Sergines
- du vend. 18/09 au vend. 25/09 - Phie du VAL d'OREUSE 03 86 88 45 29 Thorigny/Oreuse
- du vend. 25/09 au vend. 02/10 - Phie SALAUN 03 86 66 83 37 Vinneuf
- du vend. 02/10 au vend. 09/10 - Phie d'EGRISSELLES 03 86 86 00 30 Egriselles le bocage
- du vend. 09/10 au vend. 16/10 - Phie du CENTRE 03 86 66 42 53 Villeneuve la Guyard
- du vend. 16/10 au vend. 23/10 - Phie TRUCHOT 03 86 67 19 00 Pont/Yonne
- du vend. 23/10 au vend. 30/10 - Phie FILAINE 03 86 67 15 01 Pont/Yonne
- du vend. 30/10 au vend. 06/11 - Phie du GÂTINAIS 03 86 88 60 04 Saint Valérien